

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires culturelles et de l'éducation

- Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements au projet de loi pour la conservation et la restauration de la cathédrale Notre Dame de Paris et instituant une souscription nationale à cet effet (n° 1918) (Mme Anne Brugnera, rapporteure)2
- Présences en réunion.....4

Vendredi
10 mai 2019
Séance de 9 heures 15

Compte rendu n° 50

SESSION ORDINAIRE DE 2018-2019

**Présidence de
M. Bruno Studer,
*Président***



COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES ET DE L'ÉDUCATION

Jeudi 9 mai 2019

La séance est ouverte à neuf heures quinze

(Présidence de M. Bruno Studer, président de la Commission)

La commission des affaires culturelles et de l'éducation procède à l'examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements déposés auprès du service de la séance sur le projet de loi pour la conservation et la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris et instituant une souscription nationale à cet effet (texte adopté par la Commission n° 1918).

La Commission a tout d'abord *adopté* un amendement de Mme Anne Brugnera, rapporteure :

– amendement ACa (n° 316) à l'article 8.

La Commission a ensuite examiné, en application de l'article 88 du Règlement, les amendements déposés sur le texte en séance publique.

La Commission a *accepté* les amendements figurant dans le tableau ci-après ⁽¹⁾ :

Projet de loi pour la conservation et la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris et instituant une souscription nationale à cet effet (n° 1918)				
Amendements auxquels les rapporteures proposent de donner un avis favorable				
N°	Auteur	Groupe	Place	Alinéa
268	Mme BRUGNERA Anne	LaREM	2	1
257	M. GÉRARD Raphaël	LaREM	2	ap 1
64	Mme BRUGNERA Anne	LaREM	3	1
237	Mme METTE Sophie	MODEM	3	ap 1
263	Mme RACON-BOUZON Cathy	LaREM	3	ap 1
277	Mme BRUGNERA Anne	LaREM	3	ap 1
62	Mme BRUGNERA Anne	LaREM	4	1
63	Mme BRUGNERA Anne	LaREM	5	1
65	Mme BRUGNERA Anne	LaREM	5	1
243	M. CARREZ Gilles	LR	5 bis	RG
262	Mme RACON-BOUZON Cathy	LaREM	5 bis	RG

(1) Les autres amendements étant considérés comme repoussés.

Projet de loi pour la conservation et la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris et instituant une souscription nationale à cet effet (n° 1918)

Amendements auxquels les rapporteures proposent de donner un avis favorable

N°	Auteur	Groupe	Place	Alinéa
272	Mme BRUGNERA Anne	LaREM	7	ap 1
184	Mme BUFFET Marie-George	GDR	8	1
282	Mme BRUGNERA Anne	LaREM	8	1
307	Mme BRUGNERA Anne	LaREM	8	1
260	Mme RACON-BOUZON Cathy	LaREM	8	ap 1
261	Mme RACON-BOUZON Cathy	LaREM	9	1
309	Mme RACON-BOUZON Cathy	LaREM	9	1
292	Mme BRUGNERA Anne	LaREM	9	3
310	Mme RACON-BOUZON Cathy	LaREM	9	1
230	Mme METTE Sophie	MODEM	9	4
312	Mme RACON-BOUZON Cathy	LaREM	9	4
285	Mme BRUGNERA Anne	LaREM	9	4
311	Mme RACON-BOUZON Cathy	LaREM	9	1
289	Mme BRUGNERA Anne	LaREM	9	ap 4

La séance est levée à neuf heures vingt.

—

Présences en réunion

Réunion du vendredi 10 mai 2019 à 9 heures 15

Présents. – M. Pascal Bois, Mme Anne Brugnera, Mme Céline Calvez, Mme Fannette Charvier, Mme Béatrice Descamps, Mme Jacqueline Dubois, Mme Sophie Mette, Mme Béatrice Piron, Mme Florence Provendier, Mme Cathy Racon-Bouzon, M. Bruno Studer, M. Stéphane Testé

Excusé. – M. Bertrand Bouyx

Assistait également à la réunion. – Mme Marie-Ange Magne